

### **Delib 33 : Rapport d'activité SA3M – ZAC des Coteaux**

Je profite de cette délibération sur le rapport des acquisitions foncières de la SA3M, pour vous alerter sur les achats de foncier dans le secteur de la ZAC des Coteaux.

Vous le savez toutes et tous, nous sommes en pleine élaboration du PLUi et toutes les zones en extension urbaine sont requestionnées.

Car il est vital d'arrêter l'expansion de Montpellier, qui a crû ces dernières années de manière déraisonnable.

Le secteur des Coteaux, entre Alco et Malbosc, et proche de la Paillade, est une pépite de nature avec ses boisements et ses cultures.

C'est un lieu de balade pour les habitants de l'ouest de Montpellier.

C'est un espace de découverte pour les enfants de l'école François Mitterrand.

C'est un spot d'entraînement pour les novices de parapente.

C'est un endroit de socialisation pour toutes les générations.

C'est un point de vue panoramique sur notre territoire.

C'est une continuité écologique entre le parc du Domaine d'O et le Rieutord.

C'est un refuge pour notre faune.

C'est un havre de fraîcheur en ces futurs temps caniculaires.

C'est un coin de respiration, dans tous les sens du terme, au milieu d'une urbanisation dense.

C'est un poumon vert qu'il faut absolument préserver.

Je ne suis pas seule à m'inquiéter du devenir de notre ville et de la préservation de ses espaces naturels et agricoles.

Ce sont 4 525 personnes, à ce jour, qui ont signé la pétition en ligne du collectif des Coteaux.

Écoutons cette forte mobilisation qui n'a qu'un but : le bien commun.

Soyons raisonnables et sanctuarisons cette zone.

Cessons d'acheter des terrains au prix fort alors que nous pourrions stopper ce projet.

Sauvons ce lieu unique et remarquable de par sa biodiversité et ses panoramas.

Lieu irremplaçable